



Les Unitaires SNUipp 47 – F.S.U.

169 bis, avenue Jean-Jaurès
05 53 68 01 92
snu47@snuipp.fr

47000 AGEN
09 65 17 27 48
<http://47.snuipp.fr/>

06 81 64 77 50



Agen, le 21/03/2016

Mmes MM. les Conseillers Départementaux
Hôtel du Département
47922 AGEN cedex 9

Objet : Convention éducative

Courrier adressé à l'ensemble des élu-es du Conseil Départemental.

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les Conseillers Départementaux,

Il n'est pas dans nos habitudes de nous adresser directement à des élu-es. Notre mandat d'organisation syndicale majoritaire pour les instituteurs et les professeurs d'école nous amène plutôt à interpeller l'inspection académique.

Pour cette question précise, nous nous autorisons à vous transmettre ce courrier.

Nous avons appris lors du CDEN « carte scolaire » du 12 février 2016 que le subventionnement par le Département des sorties scolaires dans le cadre de la convention éducative allait être remis en question (transports concernant des projets culturels, participation au financement de séjours avec nuitée, ...).

Nous en avons eu confirmation par un courrier officiel de l'Inspection Académique du 15 mars ainsi que lors de notre entrevue avec MM Lacombe et Daulhac le 17 mars :

« Il ne sera plus possible au conseil départemental de financer, dès la rentrée 2016, les projets mis en place au titre de la convention éducative dans les écoles du premier degré.

Toutefois, le département soutiendra les projets émanant des cycles 3, à condition qu'ils ne soient pas isolés et aient été élaborés avec les collèges concernés dans le cadre de la liaison CM1-CM2-6e ».

Alors que le Conseil Départemental avait fait le choix depuis de nombreuses années d'aider à sortir de l'isolement rural, cette rupture est une très mauvaise nouvelle pour les écoles publiques.

L'organisation de sorties et voyages scolaires demande un investissement conséquent de toute la communauté éducative plusieurs mois à l'avance.

Parents et enseignants ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour établir ces projets pédagogiques, organiser l'encadrement et en trouver le financement.

Le 31 mars prochain, vous allez être amené-es à voter le budget primitif du Conseil Départemental. Nous tenons à vous alerter sur quelques-unes des conséquences de ce changement de politique éducative.

- C'est la fin de l'égalité territoriale. Alors qu'il est de plus en plus difficile de trouver le financement des sorties scolaires, chaque école va être renvoyée à la seule décision de sa municipalité qui, selon ses moyens ou sa volonté, augmentera ou pas sa participation.
- Les associations de parents d'élèves risquent d'être découragées par l'ampleur de la tâche. Les différentes actions qu'elles engagent notamment pour aider au financement de « voyages scolaires » sont de plus en plus difficiles à mener.
- Dans le contexte économique et social que connaît le département, les familles ne pourront pas participer davantage.
- Les demandes d'aides sociales particulières auprès des Pupilles de l'Enseignement Public ou autres organismes sociaux risquent d'exploser.
- Bon nombre d'écoles renonceront purement et simplement à se lancer dans l'élaboration de projets de sorties scolaires.

Nous comprenons les difficultés budgétaires rencontrées par les collectivités territoriales. Cependant, au moment de votre vote, nous vous demandons d'avoir conscience que la disparition des subventions pour les frais de sorties scolaires telles qu'elles existent aujourd'hui pénaliseront les élèves lot-et-garonnais qui bien souvent ne pourront plus bénéficier des apports incontestables que chaque projet de sortie leur procure en termes d'ouvertures sur le monde et d'enrichissement culturel.

Dans l'attente, veuillez recevoir, mesdames et messieurs les Conseillers Départementaux, l'assurance de notre considération.

*Pour le secrétariat départemental,
Philippe GUILLEM*